

Editorial



Depuis plus de cinq années maintenant, mon équipe et moi-même mettons toute notre énergie, tout notre enthousiasme au service de la commune.

Nous nous efforçons de répondre aux besoins de chacun, en tenant compte de l'intérêt général et des réalités économiques du moment.

Nous tenons, un à un, tous nos engagements.

En plus des travaux courants, de gros investissements auront été réalisés au cours de ce mandat : construction du pôle enfance, aménagement de la mairie, installation de la chaufferie bois et, bientôt, arrivée de la salle festive. Et pourtant, l'endettement annuel par habitant sera identique en 2014 à ce qu'il était en 2007...

Au grand dam de certains, la commune est donc gérée avec rigueur et efficacité.

Cela dit, il reste beaucoup à faire, nous en sommes conscients. Châteaubernard n'est pas le centre du monde, elle est au cœur d'une communauté de communes dynamique, d'un bassin d'emploi et d'un territoire économique enviable.

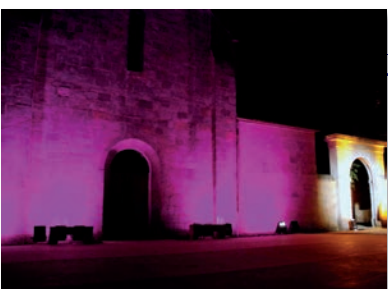
La coopération porte ses fruits. Ainsi l'aménagement du Mas de la cour-Bellevue est en route, la nouvelle déchetterie va remplacer l'installation provisoire exactement à la date promise, et nous avons désormais l'hôpital à notre porte.

Qui dit communauté de communes dit aussi solidarité. Dernier exemple, notre report de la réforme des rythmes scolaires afin de rester en phase avec les treize autres communes de Grand Cognac.

Cette coopération, cette solidarité vont dans le sens de l'histoire. Elles nous aident à préserver la qualité de vie et l'attrait de notre territoire. Autant d'atouts pour l'avenir.

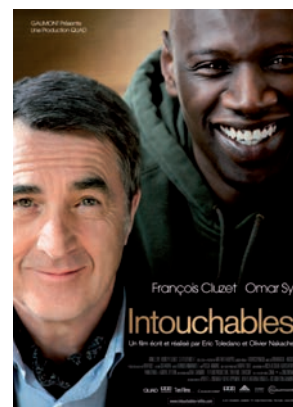
Bon été à tous

Daniel Boyer, Maire
P-Yves Briand, Premier adjoint



■ Cinéma plein air

Intouchables : c'est le film que les enfants des écoles ont choisi de voir, le 4 juillet prochain, à la tombée de la nuit, dans le parc des Pierrières...



■ Les petits jardins de la médiathèque...

... ouvrent avec bonheur de nouvelles fenêtres sur la culture

lire page 4

■ Rendez-vous peintres

Thème de cette cinquième édition « Au jardin »
Renseignements & inscriptions jusqu'au 14 septembre à la médiathèque
05 45 32 76 76



■ Fête des associations

Savez-vous que Châteaubernard recèle des trésors d'activités possibles ? Pour découvrir ce que vous proposent associations et clubs, un rendez-vous : samedi 31 août au plateau des Pierrières.

agenda page 7

Retrouvez toutes ces informations en détail sur
www.ville-chateaubernard.fr

Nuit Romane

La Nuit Romane de Grand Cognac sera cette année à Châteaubernard. Humour, fantastique et poésie pour une soirée tout en émotions auprès de la chapelle mise en lumière. *Petites fables* avec les marionnettes de Marieettonio sera suivi de *Sommeil du monstre*, spectacle pyromusical de la compagnie Feros.

Parvis de la chapelle des Templiers, mardi 9 juillet à 21h et 22h30. Spectacle gratuit pour tous.

agenda page 7

■ Informatique pour tous



Cinq sessions ont vu le jour cette année. Le serveur de la médiathèque et celui de la mairie ne font plus qu'un. Avantage : les cours bénéficient d'une meilleure qualité de connexion internet.

Un remerciement tout particulier à notre intervenant, Monsieur Rémy, qui est avec nous depuis la première session. Laissons - le se présenter...

- Je m'appelle Patrick Rémy, j'ai 54 ans, je suis marié et j'ai deux enfants. J'ai été éducateur en internat, auprès d'enfants en difficulté.

- Et aujourd'hui ?

- Je suis gérant d'une entreprise spécialisée dans l'informatique à domicile. Je fais de l'initiation, du dépannage et de la vente de matériel.

- Selon vous, à quels besoins répondent les cours d'informatique ?

- Ils répondent à plusieurs besoins : l'informatique est partout à tous les âges. Presque toutes les demandes administratives, par exemple, peuvent se traiter avec un ordinateur. Le repas familial du dimanche n'existe souvent plus, alors on se connecte via un réseau social comme Skype. Du fait de leur faible coût, les cours municipaux permettent à tout le monde ou presque de venir s'inscrire.

- Une anecdote sur les cours ?

- Oui, pour moi, le fait marquant est que les gens continuent à se voir en dehors des cours pour échanger leur savoir informatique, par groupe de 2 ou 3 voire plus !

Les cours reprendront en octobre. Vous pouvez vous préinscrire et réserver votre place dès maintenant auprès de la mairie au **05 45 32 32 51**.

■ Centre de loisirs

L'équipe d'animation vous remercie de planifier au plus juste vos réservations pour les vacances d'été, par égard pour les autres usagers et pour le bien être de tous les enfants.

05 45 32 59 43 Bureau
06 23 71 04 49 3-6 ans
06 23 31 49 82 6-14 ans

Associations

■ Les Jardins respectueux

Jusqu'au 24 septembre, tous les mardis à 11h visite gratuite « Vivre le cognac autrement »

05 45 80 81 15 B. Monadier

■ Tennis club

Open jeunes du 19 au 29 juin et open adultes du 1er au 14 juillet

05 45 32 20 10 Club

■ Castel model car 16

Course régionale de modèles réduits les 23 juin et 15 septembre, de 9h à 18h, au stade C. Boué

05 45 36 89 66 M. Sureau

■ ASV cyclotourisme

Randonnée générale des anciens le 27 juin

05 46 96 19 26 J.L. Girard

■ Team Odyssee

Concours de pêche à la canne le 7 juillet, 7h à la Croix-Montamette

05 45 83 43 39 J.P. Gadras

■ ASVerriers omnisports

Brocante le 4 août au stade des Verriers

■ Boules lyonnaises

Challenge mixte Delle Case et Ribouleau le 7 sept, doublette Jean-Pierre Spina, Buzzard et OMS le 8 septembre

05 45 36 89 19 D. Brouillet

Avis

■ Affichage libre

Afin d'améliorer notre environnement et contenir l'affichage sauvage, six panneaux destinés à l'affichage associatif et politique ont été installés en divers endroits de la commune.

■ Feux de plein air

En Charente, quelle que soit la période de l'année, il est interdit d'allumer un feu en plein air. Seuls les feux effectués dans une enceinte conçue à cet usage (en relation directe avec l'habitat ou avec une activité professionnelle) peuvent être allumés sous certaines conditions. (Arrêté préfectoral du 25 mars 2002).

A Châteaubernard comme partout ailleurs, il est donc formellement interdit de faire brûler à l'air libre branchages, tontes, papiers, cartons ou autres débris.

Police municipale
05 45 32 61 87

■ Autorisation de sortie du territoire

Plus besoin de demander une autorisation de sortie du territoire à la mairie ou à la préfecture pour votre enfant. Depuis le 1er janvier 2013, un mineur peut voyager seul avec les titres d'identité demandés par le pays de destination, c'est-à-dire la carte d'identité pour l'Union européenne, le passeport pour le reste du monde.

■ Don du sang

Les prochaines collectes auront lieu le 1er juillet de 8h30 à 12h à l'ancien hôpital, à Cognac, le 5 août de 16h à 20h à la mairie de Cognac et le 2 septembre de 8h30 à 12h à l'ancien hôpital.

Etablissement Français du Sang **05 45 91 46 44**

■ Carnet rose

Nous souhaitons la bienvenue au laboratoire Vetalis, spécialiste de la neutraceutique animale, avenue d'Angoulême.

La chronique de l'opposition Castelbernardine

Chères Castelbernardines, Chers Castelbernardins, Chers Amis,
"Attendez-vous à savoir..."

LA DEMOCRATIE EXPEDITIVE de la Majorité Castelbernardine, qui a bâclé le dernier conseil municipal en 28 minutes montre en main, veut également dans un dernier sprint, bricoler avant les prochaines élections municipales son "espace festif", en espérant certainement le remplir de ses supporters pour l'inauguration. Au moment où toutes les collectivités se serrent la ceinture, à Châteaubernard la dépense publique va bon train, par le recours à l'emprunt et l'endettement de tous les foyers fiscaux et tout cela par un entêtement quasi-mégalomane pour construire un équipement au-delà des besoins réels de notre commune, qui, je ne cesse de le répéter, doit s'inscrire dans une réflexion communautaire pour ce type d'investissement et surtout pour son coût de fonctionnement. Lors du dernier conseil municipal des élus de la Majorité se sont associés au vote de l'Opposition pour manifester leur désapprobation à ce projet. Cette Majorité aux conseils ultralégers, va quand même alourdir de deux millions d'euros l'endettement de la commune, le voilà le vrai débat qu'ils veulent dissimuler, voire interdire, avec les insinuations de ces derniers mois relayées par la presse locale.

Sur le plan communautaire ce n'est guère mieux, on laisse filer la situation, comme pour le SIVOM ou l'installation des Gens du Voyage. Plus inquiétant encore, c'est l'incapacité qu'ils ont à définir la solidarité en matière d'investissement où l'on peut constater une anarchie incohérente dans laquelle les 14 communes du "Grand Cognac" ne savent toujours pas s'il faut investir pour tous ou pour chacun !

Enfin, après avoir failli sombrer dans le démantèlement des hôpitaux de proximité, l'hôpital s'installe dans ses nouveaux murs à Châteaubernard (chirurgie publique en moins). J'ai eu l'honneur d'instruire avec les services de l'Etat et de signer le permis de construire initial de ce nouveau centre hospitalier, qui, nous devons l'espérer, répondra aux besoins de santé de notre important territoire. Mais, je me dois de manifester mon inquiétude quant aux infrastructures routières et au plan de circulation pour accéder au nouvel hôpital. L'avenue d'Angoulême devait être réaménagée ainsi que l'accessibilité arrière du site et rien n'a été sérieusement fait depuis cinq ans. Il est plus qu'urgent d'agir pour les urgences, je crains une réelle asphyxie du secteur de la Trache. Je constate une nouvelle fois que pour certains l'essentiel leur semble invisible.

Bon anniversaire ! Saint-Gobain (Verallia) a 50 ans, à cette occasion, il est bon de rappeler le rôle majeur qu'a pu jouer l'arrivée de cette entreprise dans le cadre des relations entre les partenaires sociaux, dans une région où le paternalisme du grand négoce de l'époque avait depuis longtemps anesthésié l'idée même de revendication du salariat local. Il est bon de rappeler aussi, l'investissement important des "Verriers" et de leur famille dans la vie associative, politique et sportive du Cognacais. Bien cordialement à toutes et à tous.

Jean-Claude FAYEMENDIE
Maire Honoraire
Membre du conseil municipal

Logis Princeps
48 rue des Vauzelles
16100 CHATEAUBERNARD
Tél : 05.45.32.06.47 - 09.62.35.01.23

Reportages

■ Carnaval des écoles



De chouettes costumes pour de joyeux défilés. Vive carnaval !

■ Repas des aînés



Lors du repas municipal annuel, nos aînés ont fait un tour du monde musical et dansant autour de mets plus savoureux les uns que les autres...en souhaitant avec beaucoup d'enthousiasme un show tout aussi virevoltant pour l'année prochaine.

■ Fête du pain & de la caillebotte

Assurément la fête du pain et de la caillebotte est une tradition bien ancrée dans notre patrimoine castelbernardin. Petits et grands étaient à l'unisson. Les premiers découvraient les joies de jeux gonflables géants; les autres rassasiaient leurs papilles sous les feux d'un spectacle de cabaret de plein air au rythme des musiques du monde et de ses belles danseuses...



■ Cérémonie du 8 mai

Une cérémonie placée sous le signe de l'espérance avec une belle participation des enfants.

■ Spectacle musical

Ce mercredi, la médiathèque accueillait un spectacle présenté par Philippe Egalité de l'association Ludamuse « Où va la mer ? »
Au bord de l'océan, souffle le vent ...

Dans un décor de voiles, les enfants s'immergent dans un grand bain sonore, bercés par le souffle des mots, par les comptines, par la rumeur de la mer au creux d'un coquillage. Ils se font petits poissons dans l'eau, marins sur un radeau, laissant libre cours à leur imagination.

1^{er} juin

■ Café de parents

Organisé par le REAAP* à la médiathèque et partagé par une trentaine de participants, le débat portait sur « La vie, la mort, relation parent-enfant quoi dire ? »



*Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents de la région de Cognac.

Les dernières expositions ...

■ Atelier les Couleurs de l'Antenne

25 au 29 mars



Aquarelle Colette Bon

■ Rendez-vous photographes



Coup de cœur du jury
Initiation à la poterie
Jean-Noël Lengy



Coup de cœur du public
Hissé pour lisser
Fabrice Reverseau

9 au 18 avril



16 au 25 avril

■ Françoise Dandelot & Michel Briteau

■ Atelier la Palette jaune d'or



2 au 8 mai

■ Linda Piazzolla, Jacky Cognolato & Albane de Roffignac

14 au 23 mai



Etat des travaux et projets

■ Les petits jardins de la médiathèque

La pergola



Entre le pôle enfance, la médiathèque et les salles d'exposition, il était naturel de créer un espace faisant le lien en lui donnant une vocation à la fois ludique, culturelle et esthétique.

La façade de la médiathèque se reflétant sur le sol, la projection des fenêtres formant jardinières, une tonnelle haubannée, un cadran solaire font le charme et l'originalité de l'endroit.

Les enfants y trouveront un lieu à la fois récréatif et pédagogique puisqu'y seront organisés des petits spectacles, des moments de découverte et de sensibilisation aux plantes, aux fleurs et aux insectes.

Aux beaux jours, les usagers de la médiathèque pourront profiter du jardin, de la pergola et de la terrasse et s'adonner à la lecture dans un cadre apaisant.

Quant aux visiteurs des salles d'exposition, nul doute qu'ils apprécieront la proximité de cet espace calme et verdoyant.

Les compétences des services techniques de Châteaubernard ont été mises à profit tant pour la conception que pour la réalisation de ce projet imaginé par Rémi Marcotte, paysagiste castelbernardin et homme de l'art.

Ces petits jardins parachèvent l'aménagement d'un ensemble qui transforme profondément le cœur de notre cité et lui redonne un charme et une vitalité disparus depuis trop longtemps...



Le cadran solaire



Le mini théâtre



Le potager pédagogique



■ Question d'un lecteur

Décidément notre chère rue des Vauzelles est à la peine : tout juste en service, elle est déjà dégradée et il faut la refaire. Qui est responsable ? Et surtout qui paie ?

Il est exact que des dégradations sont rapidement apparues sur la chaussée, principalement au dessus des tranchées du réseau pluvial. Une surveillance de leur évolution a aussitôt été mise en place. Le diagnostic réalisé par le maître d'oeuvre fait apparaître un défaut de compactage lors du remblaiement des tranchées. L'entreprise responsable procédera aux réparations nécessaires durant l'été, dans le cadre de la garantie bien entendu donc sans charges pour la collectivité.

■ Chaufferie bois

Rue des Pierrières, jouxtant l'école maternelle du Petit Prince, le chantier de construction de la chaufferie bois bat son plein. Le terrassement ainsi qu'une partie des tranchées du réseau de distribution de chaleur, dans le parc des Pierrières et aux abords des écoles, ont été réalisés pendant les congés scolaires d'avril afin de limiter la gêne au strict minimum.

La construction du bâtiment et du silo enterré est en cours et le réseau de distribution s'étend vers la mairie, les services techniques et la médiathèque.

Le bâtiment et le silo



Le réseau de chaleur



La tranchée dans le parc des Pierrières



■ Salle festive

Les marchés sont en cours de notification aux entreprises retenues. Les premiers coups de pioche seront donnés au cours de l'été.

Rendez-vous dans le prochain Castel Gazette pour plus de détails.

Voirie



■ Chemin de la Nicerie

En vue de la mise en service du nouvel hôpital, le chemin de la Nicerie a été aménagé par la Communauté de communes avec le concours de la ville de Châteaubernard entre la RD 16 (rue de la Trache) et le parking de l'hôpital.

L'autre partie de cette voie, jusqu'à la rue des Vauzelles, a également fait l'objet d'un aménagement sommaire. Elle est exclusivement réservée aux véhicules d'urgence et de secours.

■ Traversée de Dizedon

L'aménagement de sécurité initialement prévu a pris du retard notamment en raison de contraintes techniques. Le dossier de consultation des entreprises doit être relancé. Il est actuellement en cours de modification.

■ Route de Barbezieux

Un nouveau revêtement sera mis en place prochainement entre le passage à niveau et le giratoire de l'avenue Claude Boucher. Suivra un aménagement de sécurité afin de réduire la vitesse des véhicules venant de Cognac et de sécuriser le passage piéton.

■ Travaux annuels d'entretien

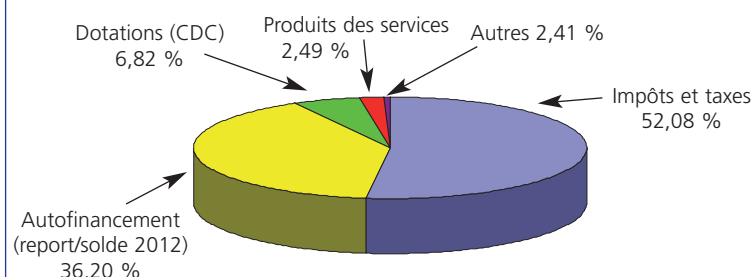
Une première tranche de travaux prévus pour 2013 sera réalisée dès juin. Elle comprendra des réfections de trottoirs, de chaussées et quelques aménagements de sécurité.

Budget 2013

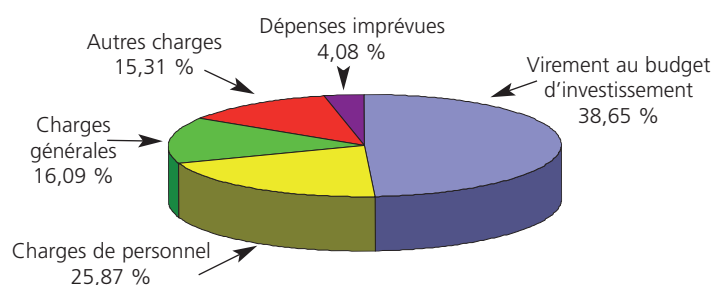
■ Budget de fonctionnement

8 309 894 €

Recettes



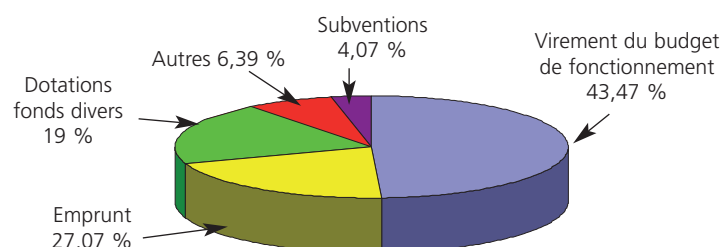
Dépenses



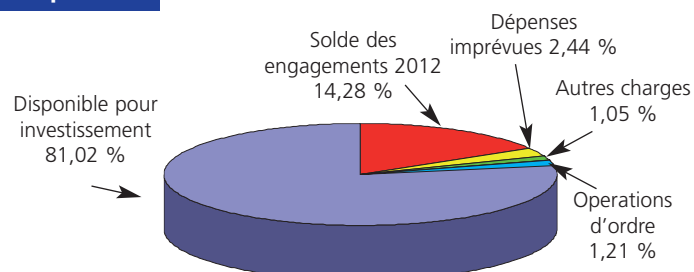
■ Budget d'investissement

7 388 230 €

Recettes

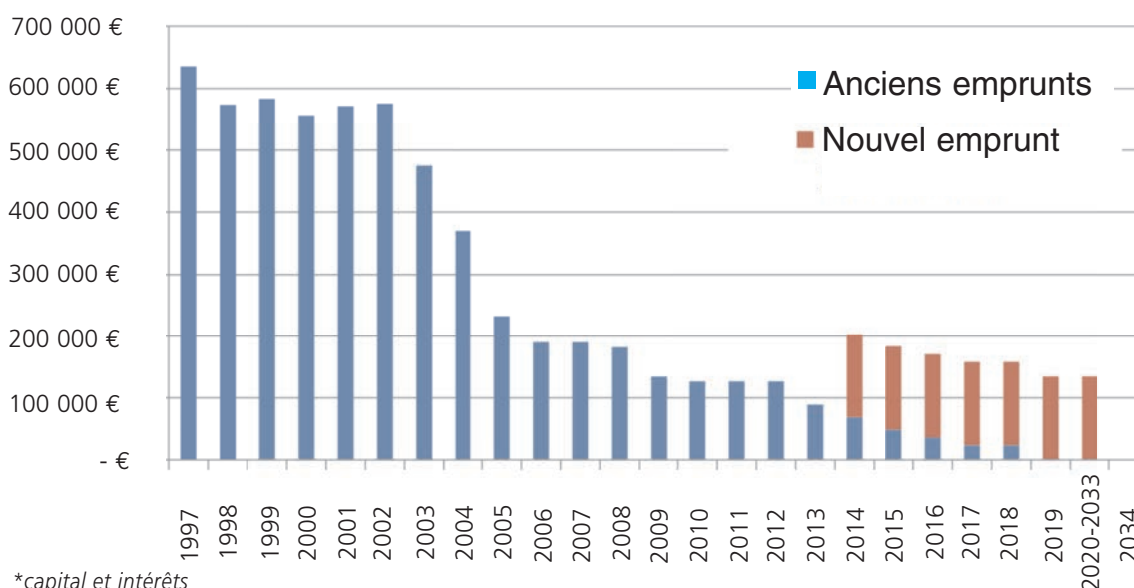


Dépenses



Comme les années passées, le budget 2013 est bâti avec une perspective de gestion saine sur le court comme sur le long terme. Il traduit la volonté de toujours améliorer les services à la population et de financer les projets essentiels pour l'avenir. Les taxes locales 2013 restent inchangées. En baisse pour la troisième année consécutive, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est fixée à 9,58 %.

■ Evolution des remboursements annuels* des emprunts 1997 - 2034



Après souscription d'un emprunt envisagé à hauteur de 2 millions d'euros fin 2013-début 2014, les remboursements annuels seront équivalents à ce qu'ils étaient en 2007.

Environnement

■ Changement de regard...



Châteaubernard fait partie des 226 communes de Poitou Charente qui ont signé la charte Terre saine « Votre commune sans pesticides ».

L'objectif est une réduction massive de l'emploi des désherbants chimiques qui sont une menace grave pour la santé, les ressources en eau et la biodiversité. Pour cela deux solutions sont préconisées : le désherbage mécanique et la gestion différenciée. Le désherbage mécanique n'ayant pas la même efficacité que les pesticides, nous devons gérer autrement la nature en ville et adopter de nouvelles habitudes. En effet, qu'il soit chimique ou non, le désherbage ne peut plus être la seule solution. Dans une commune, il existe de nombreux sites où l'on peut, sans dommage voire de façon avantageuse, laisser s'épanouir la végétation spontanée tout en la contrôlant. Il est important de changer notre regard sur cette flore non désirée autrement dit sur ces « mauvaises herbes » qui ont pour seul tort de pousser... là où elles en ont envie.

■ Ouverture de la nouvelle déchetterie

Mas de la cour

La déchetterie provisoire fermera définitivement ses portes le vendredi 14 juin au soir.

A compter du 1er juillet 2013, la nouvelle déchetterie vous accueillera du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Seront acceptés : verre, textile, déchets d'équipements électriques et électroniques, batteries, huiles moteur, huiles végétales, métaux non ferreux (alu, cuivre), piles, peintures, déchets dangereux, polystyrène, néons, ampoules, CD et DVD, cartouches d'imprimantes, radiographie, amiante, gravats, carton, bois, ferrailles, végétaux, plaques de plâtre.

Du 15 au 30 juin, les déchetteries de Cognac et de Segonzac restent à votre service.

Pour plus de détails, voir l'information Calitom jointe au journal.

■ Collecte des déchets

Jour de collecte	Semaines normales	Semaine du 15 août
Lundi		
Mardi		
Mercredi	 *	
Jeudi		férié
Vendredi		
Samedi		

- *  Sacs noirs : déchets ménagers courants
- *  Sacs jaunes : papiers, cartons et certains plastiques et métaux
- *  Collecte de verre le 1^{er} mercredi du mois

N° Vert 0 800 500 429

www.calitom.com

Evénement

■ Les quatrièmes Castel'odies



25, 26,
27 avril
2013

Cent cinquante choristes ont uni leurs voix...

Tous les détails sur
www.ville-chateaubernard.fr

Agenda

■ Cérémonie

Monument aux morts à 11h15
05 45 32 32 51

18 juin

■ Exposition Ampeintre

Salles d'exposition
mar, mer, jeu, vend, dim
15h - 18h, sam 10h - 17h
05 45 32 76 76

18 au 27 juin

■ La cabane éléfan

Spectacle petite enfance
(jusqu'à 3 ans)
Médiathèque à 10h15
sur réservation
05 45 32 76 76

20 juin

■ Kermesse des écoles

A.P.E de la Combe des dames
06 29 51 31 75

21 juin

■ Gala de danse

Ecole E. Simon
Théâtre de Cognac à 20h30
14 € (moins de 12 ans 8 €)
05 45 36 89 99

21 et 22 juin

■ Nocturne Team cycliste

Souvenir Jean Coiffard
Bourg à 20h
05 45 32 35 63

28 juin

■ Cinéma plein air

Parc des Pierrières
à 22 h 45
05 45 32 76 76

4 juillet

■ Nuit Romane

Grand Cognac
Parvis de la chapelle des
Templiers à partir de 21h
05 45 82 10 71

9 juillet

■ Fête des associations

Plateau des Pierrières
à partir de 10h
05 45 32 32 51

31 août

■ L'arche de monsieur Jules Verne

Spectacle familial
sur réservation
Jardin de la médiathèque à 15h
05 45 32 76 76

11 septembre

■ Journées du patrimoine

Visite guidée de la chapelle
des Templiers à 14h, 15h et 16h
Découverte des petits jardins de la
médiathèque à 15h
sans réservation
05 45 32 76 76

14 et 15 septembre

■ Exposition Faby

Peinture
Salles d'exposition
lun, mar, jeu, vend 14h - 18h,
mer 10h - 12h & 14h - 18h,
sam 10h - 19h
05 45 32 76 76

17 au 26 septembre

■ Brocante et foire aux livres

Comité des fêtes
Parc et plateau des Pierrières
de 9 h à 18h
05 45 32 18 91

22 septembre

■ Meeting aérien

Base aérienne 709
05 45 32 73 56

28 et 29 septembre

Sauf mention contraire, toutes
ces animations sont gratuites

Registre

■ Extraits des délibérations des conseils municipaux

Conseil municipal du 7 mars 2013

- Accepte la garantie d'un emprunt des HLM le Foyer pour la réhabilitation de 37 logements au hameau du Clos
- Prend en charge la formation du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'un agent municipal
- Fixe à 50 € l'aide aux voyages scolaires (collèges, lycées etc.) pour l'année scolaire 2013/2014
- Attribue les marchés de la chaufferie bois et du réseau de chaleur pour un ensemble de bâtiments publics
- Organise le débat d'orientation budgétaire 2013

Conseil municipal du 21 mars 2013

- Approuve le compte de gestion et le compte administratif 2012 et en affecte les résultats
- Fixe les taux 2013 : taxe d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, taxes sur les ordures ménagères
- Vote le budget primitif 2013
- Attribue les subventions associatives
- Demande une dérogation pour reporter à septembre 2014 la mise en place des nouveaux rythmes scolaires

Conseil municipal du 11 avril 2013

- Accepte la garantie d'emprunts au profit de l'OPH de l'Angoumois pour la maison relais
- Attribue les marchés de l'espace festif et culturel
- Autorise M. le Maire à solliciter une subvention auprès du Département dans le cadre de la construction de l'espace festif et culturel
- Autorise M le Maire à signer un avenant au marché Entretien de la voirie

Au cours de ces conseils municipaux, des décisions modificatives au budget ont été apportées.

Retrouvez toutes les délibérations sur le site www.ville-chateaubernard.fr, onglet vie municipale puis conseils municipaux et délibérations

État civil

Naissances

Samia MELLOUKI, le 16 mars 2013 à Cognac
Margueritte KLEIN, le 22 mars 2013 à Saint-Michel
Gabin VILARO, le 19 avril 2013 à Cognac
Jannah PARTAUD, le 5 mai 2013 à Cognac



Décès

Marie MOULIN veuve GUICHET, le 26 février 2013, à l'âge de 85 ans
Alberte TREUILLARD épouse NADEAU, le 27 février 2013, à l'âge de 79 ans
Claire IMOUNET veuve NORMANDIN, le 18 mars 2013, à l'âge de 93 ans
André BEGAY, le 19 mars 2013, à l'âge de 90 ans
Jean-Claude GUNÉ, le 22 mars 2013, à l'âge de 75 ans
Marie DESTRI veuve BALDI, le 27 mars 2013, à l'âge de 83 ans
André VOISIN, le 28 mars 2013, à l'âge de 82 ans
Jacques GAUFRIAU, le 23 avril 2013, à l'âge de 52 ans
James BRAZIER, le 24 avril 2013, à l'âge de 92 ans
Marie-Louise de MALHERBE veuve BRIAND, le 6 mai 2013, à l'âge de 93 ans
François BILLARD, le 7 mai 2013, à l'âge de 89 ans
Georges LOUIS, le 8 mai 2013, à l'âge de 93 ans
Jacqueline RAFFIN épouse CIBIAL, le 11 mai 2013, à l'âge de 79 ans
Jean COIFFARD, le 15 mai 2013, à l'âge de 78 ans

Mariages

Astride BALLÉ et Rogerio LOPES, le 6 avril 2013

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi au jeudi 8 h30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h30 - vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Permanences des élus

M. le Maire et les adjoints assurent, à tour de rôle, une permanence les samedis de 10 à 12 h sauf en juillet et août.
Les permanences de Mme Marie-Line REYNAUD, députée de la Charente, reprendront à la rentrée.

Armée de l'air

Permanence le 1^{er} mercredi du mois de 9h30 à 11h45 - Jean MINOT : 05 45 32 60 49